

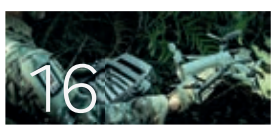
**L'ARMÉE DE TERRE
AU SERVICE DE L'AMBITION
DE PUISSANCE DE LA FRANCE**

L'ARMÉE DE TERRE AU SERVICE DE L'AMBITION DE PUISSANCE DE LA FRANCE

Commandement du combat futur
Paris, juillet 2026

SOMMAIRE

	
6	11
UN ENVIRONNEMENT GÉOSTRATÉGIQUE BOULEVERSÉ	L'AFFRONTEMENT DES VOLONTÉS
1. DES ÉQUILIBRES STRUCTURANTS QUI BASCULENT6	1. L'ESSENCE DE LA GUERRE EST DE CONTRAINDRE L'ADVERSAIRE À SE PLIER À NOTRE VOLONTÉ..... 11
2. LE RETOUR DU RAPPORT DE FORCE8	2. LES LEVIERS DE PUISSANCE12
3. GUERRE POSSIBLE, PAIX IMPROBABLE9	


16
LES EFFETS STRATÉGIQUES PRODUITS PAR L'ARMÉE DE TERRE
1. DÉTERMINATION : DÉMONSTRER LA VOLONTÉ, LA CAPACITÉ ET L'ENDURANCE DE LA NATION17
2. POLYVALENCE : FAIRE PESER DES MENACES SUR L'ADVERSAIRE18
3. FÉDÉRER : L'ARMÉE DE TERRE, FERMENT DE SOLIDARITÉ STRATÉGIQUE ET D'ENTRAÎNEMENT DES ALLIÉS 22
4. ARMÉE DE TERRE, ARMÉE DE LA NATION..... 23

INTRODUCTION

Quittant l'illusion d'un ordre stabilisé par le droit, le commerce et la diffusion de normes, le système international a basculé dans une phase de durcissement de la conflictualité. La guerre de haute intensité a fait son retour sur le continent européen, les crises régionales se multiplient et les formes hybrides ou indirectes de confrontation se banalisent, tandis que nos sociétés peinent à envisager un rapport de force durable pouvant évoluer jusqu'à un conflit majeur.

Dans cette nouvelle ère stratégique, certains de nos compétiteurs n'hésitent plus à employer la force armée sous couvert du parapluie nucléaire, pour étendre leur domination au-delà de leurs frontières. Cette combinaison, à laquelle s'ajoutent d'autres expressions violentes de la puissance, élargit le spectre de la conflictualité. Cela rend impérieuse la consolidation de nos propres forces, afin d'offrir une palette d'options stratégiques dans une logique de gestion de l'escalade conventionnelle et d'épaulement avec les forces nucléaires.

Dans ce contexte, l'armée de Terre, plus qu'un simple outil de gestion de crises extérieures, s'impose comme un acteur stratégique à part entière, au cœur d'une stratégie globale de puissance qui articule diplomatie, économie, droit, information et emploi de la force dans un cadre national, européen et multinational. Tirant profit de sa polyvalence, en étroite coordination avec les autres armées, l'armée de Terre par son engagement quotidien contribue à la crédibilité de la dissuasion, à la solidité des alliances, au découragement des contestataires et à la démonstration de la détermination de la Nation à « *gagner la guerre* » si elle y est contrainte.



UN ENVIRONNEMENT GÉOSTRATÉGIQUE BOULEVERSÉ

1. DES ÉQUILIBRES STRUCTURANTS QUI BASCULENT

L'environnement stratégique mondial est marqué par le bouleversement concomitant des grands équilibres démographiques, climatiques, économiques, technologiques et éthiques qui assuraient sa stabilité. Cette combinaison fait peser une pression croissante sur les États, en particulier sur les démocraties, et accroît le risque d'avènement de chocs violents.

Sur le plan démographique, la poursuite de la croissance mondiale, avec un pic attendu

en fin de siècle, s'accompagne d'un vieillissement des sociétés occidentales, alors que l'Afrique, une partie de l'Asie et l'Inde connaissent une puissante dynamique de rajeunissement. Les écarts entre un Nord vieillissant et un Sud jeune, qui est confronté à de fortes disparités tant entre États qu'au sein des populations, alimentent tensions politiques, instabilité et phénomènes de contestation violente. Dans de nombreux contextes urbains, des jeunesse connectées, parfois en rupture de ban avec les structures traditionnelles, deviennent des terrains de manœuvre privilégiés pour des acteurs étatiques ou non étatiques.

Le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la raréfaction des ressources, dont l'eau, vont avoir un impact grandissant sur les activités humaines et ne peuvent qu'accroître les tensions entre communautés, compromettant la survie de populations vulnérables et l'équilibre de régimes fragiles. Cette démultiplication des risques concerne directement les intérêts français et européens, qu'il s'agisse de la stabilité du voisinage méditerranéen et du Sahel ou, plus largement, de l'arc de crise allant de l'Afrique de l'Ouest à l'océan Indien.

Sur le plan économique, la compétition stratégique entre grandes puissances s'intensifie. La rivalité entre États-Unis et Chine structure de plus en plus les rapports de force, en particulier en Afrique et en Asie, où les investissements financiers, la maîtrise des infrastructures et le contrôle des chaînes de valeur constituent autant d'instruments d'influence dans une logique redevenant impériale. D'autres acteurs à ce stade moins puissants usent des mêmes leviers. La vassalisation d'un pays peut passer par la dette, la dépendance technologique ou la captation de ressources critiques autant que par des moyens strictement militaires. La transition énergétique, en augmentant la demande en minerais et matériaux stratégiques, exacerbe les tensions autour de certains gisements clés.

Les ruptures technologiques accentuent les déséquilibres entre puissances dans tous les domaines et aggravent ces instabilités. L'intelligence artificielle, les technologies quantiques, l'espace ou les biotechnologies sont autant de leviers aux mains des

puissances qui en acquièrent la maîtrise ; ils leur confèrent une position dominante dans l'innovation, laquelle se répercute dans les champs économique et géopolitique. Sur le plan militaire, l'essor de ces technologies, des capacités hypersoniques ou des systèmes autonomes transforme la manière de concevoir la confrontation, sur le champ de bataille comme dans les domaines cyber et informationnel. Les acteurs qui savent articuler ces technologies avec des capacités de renseignement et de commandement peuvent espérer des avantages décisifs, au risque d'accentuer encore la vulnérabilité des États qui ne suivent pas le rythme.

Sur le plan des valeurs, enfin, les références occidentales et le modèle libéral font l'objet de contestations croissantes. Le lien longtemps supposé entre développement économique, ouverture commerciale et démocratisation est remis en cause par la résilience de modèles autoritaires apparemment efficaces, de l'Asie orientale au Proche et Moyen-Orient. Les démocraties se trouvent ainsi défiées à l'extérieur par des puissances autoritaires et travaillées de l'intérieur par des tensions politiques et sociales que leurs adversaires n'hésitent plus à exploiter.

À ces transformations s'ajoute la montée en puissance d'acteurs non étatiques, en particulier privés. Leur rôle modifiera la physionomie des confrontations. Les géants du numérique – GAFAM : Google (Alphabet), Amazon, Facebook (Meta), Apple, Microsoft – sont déjà de véritables puissances économiques dont les chiffres d'affaires combinés avoisinent le PIB d'un pays comme l'Es-

pagne. Leurs capacités financières leur permettent d'investir massivement, notamment en recherche et développement, et de supplanter les États dans la maîtrise de nombreuses technologies et infrastructures critiques, ce qui constitue une rupture. Ces nouveaux acteurs géopolitiques ont une capacité croissante d'influer sur le déroulement d'un conflit.

La criminalité organisée, autre acteur non étatique important, prend de l'ampleur. Dans plusieurs régions du monde, mais aussi au sein de certains États européens, des organisations criminelles structurées, notamment liées au narcotrafic, parviennent à affaiblir l'autorité publique, jusqu'à constituer de véritables proto-États concurrents. Une corruption « *par le bas* », s'attaquant aux agents d'exécution, participe à l'érosion de la puissance de l'État et à la défiance des citoyens.

Dans ce contexte de basculement des équilibres, la France est confrontée à une conflictualité plus imprévisible et potentiellement plus dangereuse. De nombreux acteurs n'hésitent plus à bousculer l'ordre établi pour tenter de dessiner un nouveau monde plus conforme à leurs intérêts.

2. LE RETOUR DU RAPPORT DE FORCE

Après des décennies de stabilité, l'ordre international fondé sur le multilatéralisme et la règle de droit fait l'objet de contestations, de contournements et d'instrumentalisations

plus fréquents, ouvrant le champ à un usage décomplexé du rapport de force pour régler les différends et, au-delà, à une désinhibition dans l'emploi de la violence. Longtemps considérée comme hypothétique, la guerre de haute intensité est redevenue une réalité sur le sol européen, tandis que l'ambiguïté stratégique, le fait accompli et la coercition ouverte se banalisent sur la scène internationale.

Le cadre international de sécurité collective mis en place après 1945, déjà fragilisé depuis 2014, s'est encore dégradé depuis. Les tentatives d'imposition de nouveaux standards par certains des acteurs traduisent un projet d'affaiblissement du cadre normatif et une intention de s'extraire des mécanismes de redevabilité.

Le Conseil de sécurité de l'ONU reste capable de dépasser ses divisions et d'agir sur nombre de sujets, mais le recours croissant au veto observé depuis 2022 entrave cette capacité, tandis que certains des membres permanents participent à l'érosion de la légitimité de l'organisation. Les régimes multilatéraux de lutte contre la dissémination des technologies sensibles ou proliférantes ont été minés de l'intérieur et, en Europe, les grands traités signés à la fin de la guerre froide visant à la maîtrise des armements nucléaires comme conventionnels sont devenus caducs ou inopérants.

Simultanément, l'ordre européen qui reposait sur l'acte final d'Helsinki, (fondement de la coopération Est-Ouest durant la Guerre froide), sur la charte de Paris, (qui marqua la fin de la division de l'Europe et consacra une nouvelle ère de coopération en matière

de sécurité) ainsi que sur l'OSCE (forum de dialogue et de prévention des conflits) a été progressivement vidé de sa substance par les violations répétées de la Russie.

Dans ce monde de plus en plus incertain et dangereux, où la solidité des alliances est questionnée, les États se hâtent de renforcer leur appareil de défense, les dépenses militaires mondiales ne cessant, depuis plus de dix ans, d'atteindre de nouveaux records successifs.

Dans ce cadre, la dissuasion nucléaire retrouve sa centralité. Les puissances dotées modernisent leurs arsenaux, diversifient leurs vecteurs et mettent en scène leur capacité à recourir à l'ultime moyen de coercition, tout en s'efforçant de maintenir les affrontements armés sous le seuil nucléaire. Les crises récentes ont illustré la permanence de cette dialectique : les campagnes militaires se déroulent sous l'ombre portée du nucléaire.

La dissuasion demeure le cœur de la stratégie de défense de la France. Sa crédibilité dépend notamment d'une capacité conventionnelle robuste, capable d'empêcher le contournement par le bas, de décourager les adversaires, d'encaisser le premier choc, de durer et de conduire des combats de haute intensité comme des opérations de présence, de prévention et de stabilisation : en 2025, le territoire national de quatre États dotés ou possesseurs a été attaqué par des forces conventionnelles.

3. GUERRE POSSIBLE, PAIX IMPROBABLE

La formule de Raymond Aron – « *paix impossible, guerre improbable* » – qui décrivait l'équilibre de la terreur de la guerre froide a vécu. La guerre n'est ni un accident oublié de l'histoire ni un horizon définitivement écarté du continent européen ; elle demeure une possibilité réelle, même si les sociétés démocratiques peinent à accepter la perspective d'un conflit majeur sur le long terme.

La diffusion d'un vocabulaire guerrier dans des domaines non militaires – « *guerre économique* », « *guerre sanitaire* », « *guerre contre le terrorisme* » – a contribué à banaliser le mot sans rappeler la réalité que recouvre le terme. Le retour concret de la guerre sur le sol européen, dans un environnement médiatique saturé d'images, a rappelé que la guerre n'est pas une métaphore mais l'irruption de la violence assumée, de la destruction systématique, et de la mort de masse.

Les sociétés occidentales ont longtemps promu l'idée que les conflits devaient se régler principalement dans le champ économique ou juridique, par les sanctions, l'interdépendance ou l'arbitrage. L'invasion d'un État souverain, la destruction d'infrastructures critiques, la mobilisation partielle ou totale de sociétés entières, ont montré le retour d'une guerre qui vise la rupture de la volonté d'un peuple autant que la neutralisation de ses capacités militaires.

Depuis plus de soixante ans, la France n'a plus connu de guerre sur son territoire,

grâce à un système d'architecture de sécurité qui a protégé l'Europe de l'Ouest de ce fléau. Néanmoins, les armées françaises ont été engagées au feu durant cette période, mais hors du territoire national. En particulier, depuis la fin de la guerre froide, les opérations extérieures ont rythmé la vie des armées, démontrant que la France disposait d'un corps expéditionnaire efficace. Mais elle s'est engagée là où elle l'a voulu et quand elle l'a voulu.

L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, a rappelé aux Européens que le continent n'était pas immunisé contre les conflits interétatiques

et que ceux-ci pouvaient s'imposer. Après des décennies de guerres choisies, le spectre de la guerre imposée a fait son retour en Europe. Une démocratie peut être entraînée dans un affrontement qu'elle n'a pas souhaité, mais qu'elle ne peut éviter sans accepter des concessions majeures sur sa souveraineté, la sécurité de ses citoyens et de ses intérêts. Pour les armées, la question n'est donc pas de savoir si la guerre est souhaitable – elle ne l'est jamais – mais de s'interroger sur ce qu'elles doivent faire pour la décourager et être prêtes à la gagner si la Nation y est contrainte.

La guerre possible, la paix fragile et la conflictualité permanente imposent d'assumer la dimension guerrière de l'armée de Terre. Aux côtés des autres armées, elle est l'instrument par lequel la France peut affirmer sa détermination, imposer sa volonté sur le terrain, défendre ses intérêts – y compris outre-mer – et tenir sa place parmi les puissances.



L'AFFRONTMENT DES VOLONTÉS

1. L'ESSENCE DE LA GUERRE EST DE CONTRAINDRE L'ADVERSAIRE À SE PLIER À NOTRE VOLONTÉ

La guerre est un affrontement des volontés. C'est un acte de violence dont l'objet est de contraindre l'adversaire. Elle est un moyen qui vise à lui imposer sa volonté afin d'atteindre un objectif. Elle n'est pas un phénomène autonome mais un instrument au service de fins politiques. La guerre demeure la poursuite de la politique par d'autres moyens... plus violents.

La guerre est une dialectique. Elle peut être décrite comme un duel à grande échelle, car chaque protagoniste essaye d'imposer sa loi à l'adversaire. Ce n'est donc pas une action à sens unique, mais une confrontation par laquelle chacun tente de faire plier la volonté de l'adversaire. De ce fait, les intentions politiques peuvent évoluer au fil d'une guerre, car elles sont influencées en retour par le succès des armes et les résultats vraisemblables des opérations.

L'essence de la guerre réside ainsi dans l'affrontement, poussé à son paroxysme, de volontés, chacune cherchant à atteindre ses objectifs tout en empêchant l'autre d'atteindre

les siens. La dimension matérielle – destruction de forces, conquête d’objectifs, contrôle de zones – n’a de sens que rapportée à cette finalité : rompre la volonté adverse pour la soumettre. La victoire résulte d’une désintégration morale de l’ennemi, obtenue au prix d’un effort soutenu dans la durée : elle revient à celui qui tient 15 minutes de plus que son adversaire. Cette victoire n’est pas décidée par le vainqueur, mais par le vaincu lorsque celui-ci demande grâce. Tant que l’adversaire n’a pas reconnu sa défaite, le conflit perdure et il n’est pas possible de proclamer sa victoire.

La force d’une démocratie émane de la Nation. Les armées peuvent gagner des batailles, mais seule la Nation peut gagner la guerre. Gagner la guerre implique donc de préserver la cohésion interne, la confiance dans les institutions et l’acceptation des sacrifices nécessaires à l’atteinte des résultats visés. Les armées ne peuvent atteindre les objectifs fixés par le niveau politique que si la société est prête à soutenir dans la durée l’effort humain, économique et politique qu’exige le conflit. La résistance qu’oppose l’Ukraine à la Russie est en cela emblématique des ressources profondes que peut mobiliser une société pour refuser le joug de la domination.

Pour gagner la guerre et rompre la volonté de l’adversaire, la mobilisation de la Nation est tout aussi déterminante que la contribution des armées. L’enjeu est non seulement de remporter des succès tactiques, mais d’inscrire l’action militaire dans une stratégie globale, tenant compte autant des effets psychologiques et sociaux que des résultats opérationnels.

2. LES LEVIERS DE PUISSANCE

2.1. Diplomatie – informationnel – militaire – économique (DIME)

La stratégie ne se réduit pas à l’emploi de la force armée. Son acception classique repose sur l’articulation de leviers diplomatiques, informationnels, militaires et économiques au service d’une finalité politique.

Notre diplomatie s’appuie sur des alliances et partenariats avec les pays qui partagent nos intérêts et notre vision du monde. Ce premier levier de puissance s’articule autour d’une diplomatie agile dans un monde en recomposition, d’une diplomatie des partenaires, d’une diplomatie des biens communs, d’une diplomatie pour les Français et enfin d’une diplomatie des talents¹. Il joue un rôle majeur en complément des autres instruments de puissance afin de fonder et de renforcer la légitimité d’une action internationale.

L’information occupe une place croissante dans les sociétés, avec la révolution numérique, la diversification des médias, le développement des réseaux sociaux et l’explosion des usages de l’intelligence artificielle. Le champ informationnel est devenu un espace de contestation où gagner la bataille des narratifs est indispensable à l’atteinte des objectifs politiques. L’institution de l’influence en tant que sixième fonction stratégique dans le cadre de la revue nationale stratégique de 2022 témoigne de l’importance prise par

cette dimension, même si celle-ci recouvre également le champ des autres instruments de puissance.

Le levier militaire représente la capacité d’un État à employer la force armée pour protéger ses intérêts ou contraindre un adversaire. Il n’est pas un outil isolé mais un des instruments de puissance employé en coordination avec les autres, au service d’une stratégie globale. L’action des armées s’inscrit dans un cadre interarmées, interalliés et interministériel, au sein duquel la synergie des effets produits par les différents acteurs permet d’obtenir des rapports de force favorables dans l’ensemble des milieux et champs, pour emporter la décision.

Enfin, le levier économique regroupe l’ensemble des moyens financiers, commerciaux et industriels permettant d’exercer une influence stratégique. Il comprend notamment les sanctions économiques, l’aide au développement et le contrôle des chaînes d’approvisionnement. Dans les rivalités contemporaines entre grandes puissances, la dépendance technologique, énergétique et industrielle est devenue un enjeu central de la compétition stratégique.

2.2. La « guerre hors limite » : l’arsenalisation des leviers de puissance

La « guerre hors limite » désigne la tendance d’acteurs étatiques ou non étatiques à mobiliser l’ensemble des moyens à leur disposition – non seulement ceux relevant de la stratégie classique (DIME), mais aussi les moyens fi-

nanciers, juridiques, technologiques, cyber, psychologiques, médiatiques et culturels – pour atteindre leurs objectifs stratégiques. Elle traduit l’arsenalisation² des leviers de puissance, y compris ceux qui, en apparence, relèvent d’une compétition pacifique.

Dans ce cadre, les démocraties se trouvent confrontées à la dispersion de leurs instruments d’action entre différents ministères, agences et niveaux de décision, rendant plus complexe la coordination de réponses intégrées. À l’inverse, certains régimes autoritaires peuvent aligner plus rapidement leurs politiques économiques, diplomatiques et militaires au service d’une même manœuvre.

Effaçant la frontière entre le monde civil et le monde militaire, la « guerre hors limite » peut recouvrir en particulier la désinformation, le sabotage technologique (notamment par actions cyber), la manipulation des marchés ou celle des réseaux sociaux.

Dans le domaine financier, par exemple, la Chine a financé de nombreux projets d’infrastructures (ports, chemins de fer, routes...), notamment pour établir des « routes de la soie », lui permettant d’obtenir par le levier de la dette une influence sur les pays débiteurs, et par répercussion un accès à des zones d’intérêt stratégique pour elle. Dans certains cas, l’incapacité du débiteur à rembourser sa dette a fait perdre à ce dernier le contrôle d’infrastructures stratégiques.

1 - États généraux de la diplomatie, 16 mars 2023.

2 - Utilisation d’outils économiques, technologiques, financiers, énergétiques, informationnels ou juridiques comme des « armes » au service d’intérêts géopolitiques.

2.3. Compétition – contestation – confrontation – affrontement

Le paradigme compétition – contestation – confrontation – affrontement permet de rendre compte de la complexité de la conflictualité contemporaine et de la superposition de ces phases parfois considérées à tort comme successives. La guerre n'est plus un état exceptionnel séparé d'une paix établie ; elle s'inscrit dans une gradation de tensions, où les acteurs manœuvrent pour tester, user et contraindre l'adversaire sans nécessairement franchir les seuils les plus extrêmes.

La compétition entre nations est le mode normal d'expression de la puissance et se déroule dans tous les domaines : les États cherchent à façonner leur environnement à travers leurs alliances, leurs partenariats, leurs investissements et leurs opérations d'influence. Face à des compétiteurs désinhibés, dès lors que le droit n'est pas un recours efficace, la France peut s'appuyer sur les armées pour signifier sa détermination, dans le cadre d'une stratégie globale. Leur présence, par le biais d'exercices ou en appui de forces partenaires, permet d'accroître la connaissance des capacités et des intentions des compétiteurs, de réduire les opportunités qui leur sont offertes, de s'assurer de la disposition d'accès, de verrouiller des espaces, et de renforcer la crédibilité des engagements français.

Lorsqu'un acteur décide de transgresser les règles admises, la compétition se transforme en contestation. Dans ce mode de rapport de force, marqué par des provocations ou des

actions hybrides, les armées contribuent à lever l'incertitude et à empêcher un fait accompli. Avec les autres instruments de puissance, elles doivent aussi permettre de comprendre les intentions des acteurs, d'affirmer les objectifs nationaux, de décourager un adversaire de franchir impunément un seuil, et de contribuer au respect du droit international tout en conservant la maîtrise du niveau de violence.

La confrontation est le premier niveau d'opposition directe entre puissances, caractérisé par un emploi maîtrisé et démonstratif de la force, dans le but d'éprouver la détermination, les capacités et les limites de l'adversaire, tout en évaluant les risques d'escalade et les opportunités de recul, sans entrer dans un affrontement généralisé. L'engagement des armées dès les prémices de la confrontation permet, dans le cadre d'une coalition, d'exprimer la fiabilité et la crédibilité de notre posture de solidarité collective dissuasive.

L'affrontement, enfin, désigne l'engagement ouvert, pouvant aller jusqu'au conflit de haute intensité. Il se déroule par principe dans tous les espaces de conflictualité, mettant en œuvre l'ensemble des capacités des protagonistes. L'objectif de l'affrontement est de soumettre l'adversaire à ses propres exigences, en particulier en sapant sa volonté, mais aussi en détruisant ses capacités militaires comme ses autres sources de puissance. Les armées doivent être en mesure de détecter les signaux faibles qui permettent d'anticiper la bascule vers l'affrontement et de déployer les capacités les plus larges dans un combat

d'attrition et d'usure en coalition, mobilisant tous les instruments de la puissance et les ressources de la Nation.

Gagner la guerre suppose d'être capable d'agir sur l'ensemble de ce spectre, depuis la compétition jusqu'à l'affrontement. L'armée de Terre, instrument flexible au service d'une stratégie globale assumée par la Nation et ses autorités politiques, y contribue en étant en mesure de produire une large gamme d'effets, allant du simple signalement à l'emploi massif de la force létale pour décourager autant que possible l'escalade (« gagner la guerre avant la guerre »), démontrer la détermination dès les premiers combats (« gagner un test »), vaincre en cas de déflagration.





LES EFFETS STRATÉGIQUES PRODUITS PAR L'ARMÉE DE TERRE

Alors que l'ordre mondial est contesté, la France promeut la vision d'une Europe puissante au sein d'une Alliance atlantique forte. Sa stratégie globale s'appuie sur sa faculté à articuler l'ensemble de ses leviers de puissance avec sa capacité à entraîner ses alliés. Les armées sont au service de cette ambition, en agissant dans l'ensemble des milieux et champs de confrontation dès la phase de compétition.

L'armée de Terre n'est pas seulement un instrument militaire polyvalent : elle est un producteur d'effets stratégiques qui dépassent le champ opérationnel pour servir les intérêts politiques de la France. Dans un environnement où les frontières entre compétition,

contestation, confrontation et affrontement sont parfois floues, elle offre à l'autorité politique une gamme d'options permettant d'affirmer la détermination nationale, de faire peser des menaces crédibles sur l'adversaire, de fédérer les alliés et de maintenir un lien indispensable entre la Nation et sa défense, en d'autres termes, de déployer une large gamme d'effets sur le clavier stratégique.

L'articulation des forces terrestres françaises en corps d'armée, dont la consolidation est inscrite dans la trajectoire capacitaire de l'armée de Terre, répond à cette stratégie de souveraineté et de capacité d'entraînement. Elle traduit la volonté de disposer d'un instrument opérationnel robuste, apte à conduire des

opérations de haute intensité sur un théâtre européen ou extra-européen, et susceptible de jouer un rôle de nation-cadre dans une coalition. Cette ambition n'est pas seulement militaire : elle est politique, car elle signale aux alliés et aux adversaires que la France conserve une capacité d'action décisive au sol, même dans les situations les plus exigeantes.

1. DÉTERMINATION : DÉMONTRER LA VOLONTÉ, LA CAPACITÉ ET L'ENDU- RANCE DE LA NATION

1.1. L'engagement terrestre : l'affirmation de la détermination nationale

Les guerres se nouent et se dénouent au sol. De ce fait, l'engagement terrestre est une condition de succès. L'armée de Terre est celle qui contrôle le terrain, au contact des populations. Elle est à même d'occuper des espaces densément peuplés, de tenir des zones urbaines complexes, d'intervenir dans des environnements où se mêlent civils, forces régulières, groupes armés non étatiques et acteurs criminels. Elle agit au cœur des populations, dans des contextes où l'adhésion, la neutralité ou l'hostilité de ces dernières peuvent déterminer l'issue d'une campagne.

Cette exposition confère à l'armée de Terre une capacité à exprimer la détermination de la Nation. Le déploiement de soldats français sur un territoire – qu'il s'agisse d'un allié menacé,

d'un espace contesté ou d'une zone en crise, notamment pour y évacuer des ressortissants en danger – constitue une démonstration de volonté, un signal stratégique explicite : la France est prête à assumer le coût humain et politique d'un engagement au sol. Ce signal est interprété par l'adversaire, nos partenaires et l'opinion publique comme l'expression d'une détermination nationale qui n'est plus celle des déclarations d'intention.

La durée de l'engagement terrestre accentue cette dimension. Contrairement à une frappe ponctuelle, l'occupation d'un terrain, la tenue d'une position ou le contrôle de zone sont susceptibles de s'inscrire dans le temps long. La présence militaire au sol dans la durée engage moralement et politiquement la Nation et témoigne de sa capacité à soutenir un effort prolongé. Pour un adversaire, cette capacité à durer constitue un facteur dissuasif : elle annonce qu'un fait accompli rapide sera contesté, qu'une confrontation même limitée se heurtera à une résistance déterminée, et qu'un calcul opportuniste sur la faiblesse des démocraties sera démenti par les faits. Cette inscription dans le temps traduit la fermeté d'une volonté politique : tenir, protéger, stabiliser.

1.2. L'engagement terrestre, un élément de la dissuasion et de la protection des intérêts vitaux de la Nation

L'engagement terrestre oblige l'adversaire à dévoiler ses intentions. Une démonstration de force limitée, une provocation calculée

ou une manœuvre hybride se heurtent à une présence militaire concrète qui lui impose un choix : reculer ou assumer l'affrontement. Ce dévoilement est stratégiquement précieux, car il permet à l'autorité politique, dans un environnement géostratégique complexe, de clarifier la nature de la menace, d'ajuster la réponse diplomatique, et militaire et de mobiliser les alliés sur la base d'un risque caractérisé.

La dissuasion nucléaire est la clef de voûte de la politique de défense de la France. Elle vise à porter le doute chez l'adversaire, à peser en amont sur ses calculs et décisions en lui faisant redouter des dommages inacceptables. Mais cette dissuasion ne couvre pas toutes les formes d'agression. Un adversaire peut chercher à s'attaquer directement ou indirectement à nos intérêts, à obtenir des gains limités ou à tester notre détermination tout en restant en deçà du seuil nucléaire. Dans ces situations ambiguës, où la menace n'est pas existentielle mais où les enjeux sont stratégiques, l'armée de Terre joue un rôle décisif en contribuant à éviter un contournement de la dissuasion par le bas, et atteste que la protection des intérêts de la Nation s'étend à toutes les situations où la souveraineté, la sécurité des citoyens ou la stabilité des alliances sont en jeu.

Face à un adversaire qui serait susceptible de menacer nos intérêts vitaux, l'engagement de forces terrestres s'inscrirait dans l'exercice de la dissuasion. Notre force de dissuasion nucléaire demeure, en ultime recours, la garantie de nos intérêts vitaux, mais notre stratégie de défense est un tout cohérent : forces conventionnelles et forces nucléaires s'y

épaulent en permanence. Le déploiement, voire la perspective de déploiement, de forces terrestres robustes permet d'éviter une surprise stratégique, d'empêcher la création rapide d'un fait accompli ou de tester au plus tôt la détermination de l'adversaire, en le forçant à dévoiler de facto ses véritables intentions.

Au-delà, en démontrant de manière explicite la détermination nationale, un engagement terrestre conséquent manifeste aux yeux de l'adversaire l'importance de l'enjeu, contribuant ainsi à la crédibilisation de la dissuasion nucléaire, et par là à la restauration du dialogue stratégique. Au sein d'une stratégie nationale globale, les forces terrestres constituent un instrument privilégié de gestion de l'escalade conventionnelle sous l'ombre portée du nucléaire.

2. POLYVALENCE : FAIRE PESER DES MENACES SUR L'ADVERSAIRE

L'armée de Terre ne se contente pas de démontrer la détermination nationale : elle est également un instrument offensif, capable de faire peser des menaces crédibles sur l'adversaire. Cette capacité offensive s'exprime selon des modalités diverses s'inscrivant dans le paradigme compétition – contestation – confrontation – affrontement.

2.1. La capacité à identifier les menaces en devenir

L'armée de Terre ne produit pas seulement des effets par l'action : elle contribue également à la compréhension générale des phénomènes permettant l'anticipation et l'élaboration d'options stratégiques, facilitant ainsi la réactivité de la prise de décision. Parce qu'elle est présente sur des théâtres où se nouent les crises à venir, parce qu'elle entretient des relations avec des forces partenaires et parce qu'elle opère au contact des populations, elle dispose d'une faculté de compréhension des dynamiques locales et de détection des signaux faibles qui reposent sur le renseignement humain, spécialisé ou non, ainsi que sur le renseignement d'origine image et électromagnétique.

Les unités déployées en opération extérieure, notamment les unités de renseignement mais aussi les forces spéciales, les coopérants militaires présents dans les états-majors partenaires, les attachés de défense et les officiers de liaison, nourrissent un flux d'informations irremplaçable pour anticiper les évolutions stratégiques. Cette contribution à la fonction de connaissance et d'anticipation accroît la capacité de la France à agir en amont des crises, à façonner son environnement, à ne pas subir les évolutions du monde et à conforter son appréciation autonome de situation.

L'armée de Terre continuera donc à investir dans ses capacités de renseignement, en renforçant ses moyens techniques et en préservant ses savoir-faire humains. La connaissance du terrain et des acteurs locaux est une condition

de la pertinence stratégique. En détectant les signaux faibles, en analysant les transformations des rapports de force locaux et en entretenant des réseaux de coopération, l'armée de Terre participe au décèlement précoce des menaces et à la compréhension profonde des phénomènes. Elle offre un temps d'avance qui peut permettre d'éviter la surprise des crises imprévues.

2.2. La capacité à porter le fer et le feu chez l'adversaire

Lorsque l'affrontement est ouvert et que l'objectif est de contraindre l'adversaire par la force, la composante aéroterrestre doit être capable de conduire et d'exploiter des opérations décisives dans la profondeur du théâtre, dans le cadre d'une manœuvre globale dans tous les milieux et les champs en coopération avec les autres composantes. Son engagement ne se limite pas à la destruction de forces ennemies mais vise également la saisie d'objectifs territoriaux, la rupture des lignes logistiques adverses, le contrôle de nœuds de communication stratégiques ou l'isolement de forces ennemies majeures.

Par ailleurs, la capacité à infliger des pertes d'ampleur à l'adversaire, à détruire ses capacités d'agression (aériennes, maritimes, terrestres, électromagnétiques, cyber), à neutraliser ses capacités de commandement et de défense sol-air ainsi qu'à désorganiser ses lignes logistiques conditionne l'issue de la manœuvre et contribue à l'acquisition de la supériorité dans les autres milieux. La létalité aéroterrestre s'exprime par la combinaison

de plusieurs facteurs : la puissance de feu des unités de contact (chars, véhicules blindés, hélicoptères, missiles, drones) ; la précision des feux indirects ; la capacité à neutraliser des objectifs militaires dans la profondeur ; l'intégration de systèmes de renseignement permettant d'identifier et de cibler rapidement les vulnérabilités adverses ; et enfin la supériorité décisionnelle apportée par une capacité de commandement et de contrôle agile et performante (numérique, IA). La létalité ne se mesure plus seulement à la puissance brute des systèmes d'armes, mais à la capacité d'une force à combiner dans la durée des effets tactiques multiples au service d'une manœuvre opérative cohérente, dans un environnement où la vulnérabilité s'accroît.

Cette capacité des forces terrestres à manœuvrer et à frapper dans la profondeur est d'autant plus déterminante que la suprématie aérienne et maritime n'est plus garantie. Dans un environnement où l'adversaire conteste la liberté d'action dans ces milieux, la redondance des moyens de renseignement, de commandement, de feux et de logistique apportée par l'armée de Terre offre des solutions alternatives. Cette capacité repose sur le corps d'armée, structure de commandement et outil de puissance, de crédibilité et de réactivité capable de synchroniser des effets tactiques multiples dans les différents milieux et champs au service de l'atteinte d'un objectif opératif, voire stratégique.

2.3. La capacité à s'opposer à la politique du fait accompli

Entre la compétition pacifique et l'affrontement ouvert, la politique du fait accompli consiste à s'emparer d'un territoire, à modifier une frontière, à installer une présence militaire ou à contraindre un voisin, en pariant sur l'inaction des puissances établies. Elle permet d'obtenir des gains stratégiques sans franchir le seuil de l'engagement armé, à l'image de l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014.

L'armée de Terre joue un rôle décisif pour contrer cette logique. Sa présence sur un territoire contesté, son déploiement rapide en cas de crise ou sa participation à un dispositif de défense collective rendent disproportionné le coût d'un fait accompli. L'adversaire sait qu'une action unilatérale se heurtera à une résistance rapidement organisée, et que le calcul initial – obtenir un gain rapide sans confrontation majeure – est invalidé.

S'opposer au fait accompli suppose une capacité de réactivité. L'armée de Terre, appuyée par l'armée de l'air et de l'espace et la marine nationale, peut se déployer rapidement, s'installer dans la durée et tenir des positions clés avant que l'adversaire n'ait consolidé son emprise. Dans cette perspective, le dispositif outre-mer apporte à notre défense une dimension mondiale unique parmi les pays européens, en termes d'attention et de moyens d'intervention. L'armée de Terre doit également être capable de s'intégrer dans des dispositifs multinationaux, en assumant au besoin le rôle de Nation cadre, légitime vis-à-vis de ses alliés grâce à des capacités

différenciantes (commandement et renseignement, feux dans la profondeur, guerre électronique, défense sol air, capacités de franchissement, logistique) qu'il convient de renforcer rapidement.

Ainsi, la participation à la présence avancée renforcée de l'OTAN en Europe de l'Est illustre-t-elle cette capacité. Le déploiement d'unités françaises ne vise pas à défendre seul ces territoires en cas d'agression majeure, il vise à signaler que toute tentative d'annexion ou de coercition se heurtera immédiatement à des forces de l'Alliance et que l'escalade sera inévitable. Cette présence transforme le calcul stratégique de l'adversaire, en rendant le fait accompli inopérant. Le signalement stratégique ne relève alors pas de la communication, mais de l'action concrète. Il traduit, dans les faits, la détermination de la France, sa fiabilité en tant qu'alliée et sa capacité à projeter de la puissance. Il influe sur les perceptions des adversaires, rassure les partenaires et accroît la portée de la diplomatie.

2.4. La capacité à contraindre par la manœuvre indirecte

Dans les phases de compétition ou de contestation, lorsque l'affrontement direct n'est pas souhaitable ou lorsque les enjeux ne justifient pas une montée aux extrêmes, l'armée de Terre peut agir par des voies indirectes pour contraindre l'adversaire, compliquer ses calculs et renforcer la position française.

« *L'escalade horizontale* » consiste à éviter la montée en intensité verticale – qui conduirait

à un affrontement de haute intensité voire à entrer dans un dialogue de dissuasion nucléaire – en ouvrant de nouveaux fronts, en jouant sur d'autres leviers ou en défiant l'adversaire dans des domaines qu'il ne contrôle pas. Pour l'armée de Terre, cela peut signifier renforcer une présence dans une zone périphérique, accroître le soutien à des forces alliées dans une région voisine ou activer des partenariats militaires dans des espaces où l'adversaire est vulnérable.

Une telle stratégie indirecte permet de maintenir une pression sur l'adversaire sans franchir les seuils qui déclencheraient une réponse disproportionnée. Elle impose à l'adversaire de disperser ses efforts, de réagir simultanément sur plusieurs fronts et de renoncer à un calcul linéaire de l'escalade.

L'armée de Terre peut également contribuer à des stratégies combinant action militaire classique, forces spéciales, opérations d'influence ou cyber, soutien à des forces locales et partenariats de sécurité. Elles visent à créer des dilemmes pour l'adversaire : répondre de manière conventionnelle à une action qui ne relève pas exclusivement du militaire, ou laisser se développer une dynamique qui érode progressivement sa position.

Le soutien aux forces partenaires, la coopération opérationnelle avec des armées alliées, la formation de cadres militaires locaux ou le renforcement de dispositifs de sécurité dans des zones fragiles relèvent de cette logique. Ils permettent à la France de bénéficier d'une meilleure réactivité, de façonner un environ-

nement et de réduire les opportunités offertes aux compétiteurs, sans engager ses forces dans des conflits ouverts.

3. FÉDÉRER : L'ARMÉE DE TERRE, FERMENT DE SOLIDARITÉ STRATÉGIQUE ET D'ENTRAÎNEMENT DES ALLIÉS

La France est un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle est également membre fondateur de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne. Sa vision, attachée au multilatéralisme, est celle d'une puissance indépendante, respectée et agile ; d'une puissance promouvant l'autonomie stratégique européenne par une Europe plus forte au sein d'une Alliance atlantique plus puissante, mais aux avant-postes et au pivot du monde ; d'une puissance d'équilibres et d'entraînement qui assume ses responsabilités et contribue, en partenaire crédible, fiable et solidaire, à la préservation du droit international.

De ce fait, la politique étrangère de la France s'appuie sur des alliances et des partenariats et, si les armées françaises conservent une capacité à agir seules, le cadre privilégié de leur engagement est celui de l'action collective. La stratégie nationale repose sur la capacité à constituer, animer et entraîner des coalitions.

3.1. L'engagement au sol, gage de solidarité

L'engagement terrestre constitue la forme la plus aboutie de solidarité stratégique. Déployer des soldats sur le territoire d'un allié, c'est assumer le risque du combat, c'est inscrire la présence française dans la durée, c'est lier le destin de la France à celui de son partenaire.

Cette solidarité affichée renforce la cohésion des alliances, rassure les partenaires exposés et décourage les adversaires potentiels. Elle contribue également à incarner les engagements diplomatiques : une alliance n'est pas seulement un texte signé, elle est une réalité militaire vérifiable sur le terrain.

3.2. Contribuer à la construction de l'architecture de défense de l'Europe

L'armée de Terre française est une des forces terrestres européennes capable de conduire des opérations de haute intensité, de commander des structures multinationales et de projeter de la puissance, y compris sur un théâtre extra-européen. Cette capacité lui confère une responsabilité particulière dans la construction de l'architecture de défense européenne.

La France assume des responsabilités de nation-cadre au sein de plusieurs dispositifs : commandement de la présence avancée renforcée de l'OTAN en Roumanie, participation aux initiatives de défense européenne, contribution à des projets capacitaires communs

(mobilité stratégique, interopérabilité, commandement). Ces responsabilités ne sont pas seulement des charges : elles confèrent à la France une capacité d'influence, de façonnage et de leadership stratégique.

L'armée de Terre française se distingue par son expérience opérationnelle et sa réactivité. Avec les autres armées européennes, elle partage ses savoir-faire, contribue à créer une culture opérationnelle commune, et participe au renforcement d'un pilier militaire européen crédible supposant des capacités terrestres robustes et interopérables.

3.3. Les partenariats dans la zone de l'arc de crise

Au-delà de l'Europe, l'armée de Terre entretient des partenariats stratégiques dans l'arc de crise qui s'étend de l'Afrique de l'Ouest à l'océan Indien et jusque dans le Pacifique. Ils se matérialisent par la formation de cadres militaires, le soutien opérationnel, la coopération en matière de renseignement et l'accompagnement à la montée en puissance de forces armées.

Ces engagements répondent à un double objectif : d'une part, contribuer à la stabilisation de régions fragiles où les crises peuvent se propager et menacer directement comme indirectement les intérêts français ; d'autre part, maintenir une présence, une influence et une capacité d'action dans des espaces où se joue la compétition entre grandes puissances.

Le partenariat militaire opérationnel n'est pas un substitut à l'engagement direct, mais

il est souvent la forme la plus légitime de l'engagement militaire dont la responsabilité première incombe aux acteurs locaux. Il constitue également un levier de diplomatie de défense, en créant des liens durables entre l'armée française et celles de pays partenaires.

4. ARMÉE DE TERRE, ARMÉE DE LA NATION

L'armée de Terre n'est pas seulement un instrument au service de la stratégie extérieure : elle est par essence un lien entre la Nation et sa défense. Dans un contexte de compétition stratégique susceptible d'évoluer jusqu'à l'affrontement, l'esprit de défense et de mobilisation est indispensable à l'efficacité opérationnelle. Celle-ci nécessite une proximité entre les citoyens et les enjeux de sécurité, ainsi que le maintien du fait guerrier parmi les préoccupations collectives. Dans ce cadre, l'armée de Terre incarne une posture permanente de défense et rappelle que la liberté a un coût. Elle incarne la fraternité d'armes illustrant le service du bien supérieur, le rassemblement autour d'un socle de valeurs partagées, la considération et la complémentarité.

4.1. L'armée de Terre est l'émanation de la Nation

L'armée de Terre recrute sur l'ensemble du territoire national, dans toutes les catégories sociales et dans toutes les régions. Elle constitue ainsi un espace de brassage social,

de transmission de valeurs républicaines et de formation de citoyens. Cette fonction de cohésion n'est pas accessoire : elle participe à la résilience de la société, à la confiance dans les institutions et à la capacité collective à faire face à des crises majeures.

Au sens de promotion interne, l'escalier social est une réalité de l'armée de Terre. Plus de la moitié des officiers sont issus du corps des sous-officiers, et la majorité des sous-officiers sont d'anciens militaires du rang. L'armée de Terre offre à chacun, quels que soient son origine ou ses diplômes initiaux, la possibilité de progresser par le mérite, le travail et l'engagement. Cette capacité à révéler les talents constitue une force pour l'armée de Terre et un cas concret de fraternité pour la Nation.

Le soldat, parce qu'il s'engage au service de la Nation, parce qu'il accepte le risque de la mort au combat et parce qu'il incarne, dans son uniforme, la continuité de l'État joue un rôle symbolique et politique. Il rappelle que la souveraineté ne se délègue pas, que la sécurité n'est pas un bien de consommation et que la défense de la Nation appelle un engagement collectif.

4.2. L'armée de Terre des territoires

L'ancrage territorial de l'armée de Terre, à travers ses régiments, ses garnisons et ses déploiements sur le territoire national, nourrit le lien entre les armées et la population. Les cérémonies militaires, les journées défense et citoyenneté, les réserves et les partenariats avec les collectivités territoriales contribuent

à une proximité indispensable entre la société civile et l'institution militaire chargée de sa défense.

Cet ancrage territorial participe également à la résilience nationale. L'armée de Terre peut s'appuyer sur sa connaissance des territoires, sur ses liens avec les autorités locales et sur la confiance que lui accordent les populations pour jouer un rôle de soutien aux services de l'État et aux forces de sécurité intérieure.

Outre-mer, ce rôle est encore accru notamment auprès des jeunes (SMA) et, compte tenu des missions de souveraineté, d'aide aux populations, de présence voire de rebond vers des zones de crise limitrophes.

L'armée de Terre est donc l'armée de la Nation : elle est l'expression de la volonté collective de défendre le pays, ses valeurs et ses intérêts. Cette dimension est primordiale : elle conditionne la capacité de la France à gagner la guerre dans la durée, car une Nation qui veut vaincre doit reconnaître dans son armée un instrument de sa puissance.

Dans un monde où les seuils entre paix et guerre sont flous, où la compétition se déroule dans tous les champs et où les adversaires cherchent à éviter l'affrontement direct tout en érodant nos positions, l'armée de Terre offre à notre pays une gamme d'options permettant d'agir à tous les niveaux du spectre de la conflictualité et dès les phases amont de l'affrontement. Elle est, en ce sens, un instrument de stratégie globale, au service de l'ambition nationale : préserver la souveraineté de la France, protéger ses citoyens, soutenir ses alliés et, si nécessaire, gagner la guerre qui lui serait imposée.



GLOSSAIRE

DIME :

Diplomatique – informationnel
– militaire – économique

GAFAM :

Google (Alphabet), Amazon,
Facebook (Meta), Apple, Microsoft

OSCE :

Organisation pour la sécurité
et la coopération en Europe

OTAN :

Organisation du traité
de l'Atlantique nord

SMA :

Service Militaire Adapté

**Commandement du combat futur**

Photographies © armée de Terre

Conception graphique,
commandant® Sophie Dagréou

Correction, Sandrine Guillon.



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*